

# **Communiqué de Presse conjoint du ROTAB et du GREN**

Les Bureaux Exécutifs Nationaux du Groupe de Réflexion sur les industries Extractives GREN et du Réseau des Organisations pour la Transparence et l'Analyse Budgétaire ROTAB Publiez Ce Que Vous Payez Niger se sont réunis le Samedi 16 mai 2009 à l'effet d'examiner la situation née de la résistance voire du refus de certains députés de la majorité parlementaire face à la mise en place d'une Commission de contrôle parlementaire sur les conditions d'octroi des permis de recherche et d'exploitation miniers et pétroliers.

A l'issue de cette rencontre, les BEN/ GREN et ROTAB rendent public le Communiqué de presse dont la teneur suit :

- Vu la constitution du 09 août 1999 que le peuple s'est librement donnée ;
- Vu la loi n°2006-26 du 09 Aout 2006 portant modification de l'ordonnance n°93-16 du 02 mars 1993 portant loi minière complétée par l'ordonnance n°99-48 du 5 novembre 1999
- Considérant l'adhésion libre du Niger à l'initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE) en mars 2005 ;
- Considérant l'opacité qui entoure les contrats miniers et pétroliers, opacité qui du reste a conduit les organisations qui militent en faveur de la transparence dans les industries extractives, les députés et de façon générale les populations, à exiger toute la lumière requise sur la signature de ces contrats à travers le mécanisme de contrôle parlementaire ;
- Constatant qu'à ce jour aucun acte n'est encore concrètement posé pour clarifier cette situation des plus opaques;
- Face au foisonnement d'intermédiaires qui touchent des centaines de millions de nos francs dans des conditions on ne peut plus troubles ;
- Constatant le blocage par certains parlementaires de la majorité sur la mise en place d'une commission de contrôle parlementaire sur les conditions entourant l'exploitation minière et pétrolière dans notre pays ;

Les BEN/ GREN et ROTAB :

- 1) Réaffirment leur ferme exigence pour la création et la mise en place d'une commission de contrôle parlementaire sur les conditions d'octroi des permis miniers et pétroliers ainsi que l'utilisation faite des 127 milliards de bonus annoncé par le Gouvernement du Niger dans le cadre du contrat d'exploitation du bloc d'Agadem accordé à la CNPC ;
- 2) Dénoncent et condamnent le blocage complice des députés de la majorité lors de la mise en place de cette commission privant ainsi le Niger d'un outil d'assainissement d'un secteur où bon nombre de courtisans du régime se sucent sur le dos du peuple. L'on est en droit de se demander si cette attitude des députés allergiques à la transparence dans l'octroi des permis de recherche et d'exploitation minière et pétrolière ne rime pas avec le plan Tazartché;
- 3) Rappellent que les secteurs miniers et pétroliers de notre pays doivent servir au développement économique et social et non remplir les comptes en banque des dirigeants ou entretenir une clientèle politique vorace et insatiable ;
- 4) S'insurgent contre les violations des principes de bonne gouvernance et de la démocratie érigée en règle de gestion de l'Etat ;
- 5) Rendent le régime actuel responsable de tous les crimes économiques et sociaux nés de l'opacité qui entoure l'exploitation minière et pétrolière ;
- 6) Enfin, saluent le courage des députés de l'opposition qui ont proposé la création de la commission d'enquête parlementaire et qui se battent contre vents et marées pour sa mise en place.

En tout état de cause, le ROTAB et le GREN useront de tous les moyens légaux pour l'aboutissement d'une enquête indépendante sur les contrats miniers et pétroliers ainsi que les ressources qu'ils ont générées.

Niamey; le 17 mai 2009

Pour le **GREN** Coordonnateur

Pour le **ROTAB** Coordonnateur

**OUBANDOMA SALISSOU**

**ALI IDRISSE**